



Objectifs de RSE pour 2022

- ➔ En 2027, 25 % de la flotte interne du Benelux sera constituée de moyens de transport fonctionnant avec des carburants non fossiles. En outre, pour chaque nouveau contrat de leasing, il sera activement recommandé de choisir des moyens de transport qui s'inscrivent dans cet objectif ; l'Angleterre, l'Allemagne et la France suivront plus tard ;
- ➔ En 2025, 15 % du total des transports externes auront réduit leurs émissions de CO2 par rapport à 2019 ;
- ➔ Dans la mesure du possible, nous allons privilégier l'utilisation de moyens de transport fonctionnant au GNL, au GNC ou avec un biocarburant (le prix au kilomètre peut être de 3 à 5 % plus élevé que celui des carburants traditionnels) et nous emploierons le degré d'utilisation de carburants durables comme critère dans l'évaluation des fournisseurs ;
- ➔ 100 % de la flotte locative au Benelux, au Danemark et au Royaume-Uni aura été rendue circulaire en 2025 ;
- ➔ Nous essayons d'instaurer une collaboration avec la commune de Best pour la conception et l'intégration de nouvelles chaînes circulaires locales ;
- ➔ Mise en place de l'intégration du système chez HELA en 2023 ; HCMP et IMP suivront à une échéance ultérieure ;
- ➔ Clarification de l'empreinte CO2 de nos sites de Best (NL) et de Pelt (BE) en 2023 ;
- ➔ Calcul de l'empreinte environnementale de l'organisation (OEF) pour 2023 ;
- ➔ Mise en place d'une notation de nos empreintes de produits actuelles en 2022 et promotion active de la vente des produits les plus durables de la liste des empreintes CO2 ;
- ➔ Nous projetons d'être répertoriés dans la base de données environnementales néerlandaise pour 2023 ;
- ➔ Nous voulons parvenir à ce que les clôtures temporaires et semi-permanentes soient incluses dans le périmètre des marchés publics en 2023 ;
- ➔ Compensation du total des émissions de CO2 en 2025 de 10 % par rapport à 2020 grâce à des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou l'utilisation de technologies à faibles émissions de carbone ;
- ➔ Les éléments centraux de l'analyse du cycle de vie de nos produits constitueront le point de départ pour les améliorations ;
- ➔ Nous intégrerons notre politique ESG globale dans nos activités quotidiennes par le biais de projets phares internes en 2022 ;
- ➔ En 2025, nous aurons totalement intégré les composantes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans nos activités ;
- ➔ Redéfinition des fournisseurs privilégiés avec la durabilité comme critère d'évaluation supplémentaire ; un désavantage en termes de prix de 3 à 5 % est accepté pour le fournisseur le plus durable ;
- ➔ À partir de 2027, dans notre sélection de fournisseurs d'acier, nous tiendrons compte de la quantité d'état secondaire ajoutée dans le processus de production afin de maintenir la consommation de matières premières primaires aussi basse que possible ;
- ➔ Participation aux initiatives de la branche s'inscrivant dans le cadre de la mission et des objectifs de TMPPG ;
- ➔ Un LCA et une EPD auront été élaborés pour au moins 50 % de notre assortiment de produits en 2025.